



Assemblée générale

Distr. LIMITEE

A/47/L.13/Add.1 29 octobre 1992 FRANCAIS ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-septième session Point 21 de l'ordre du jour

> COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay et Venezuela; projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Canada, Guyana et Trinité-et-Tobago